

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BENIN

50 ème année - numéro 658

19 JUILLET 1996 - 150 Francs CFA

PLUS RIEN NE DOIT ÊTRE COMME AVANT LA CONFÉRENCE NATIONALE DE FÉVRIER 1990

COMMISSIONS PARLEMENTAIRES D'INFORMATION, D'ENQUETE OU DE CONTRÔLE DANS LES OFFICES ET LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT : POUR OU CONTRE ?

Votre bimensuel, "La Croix du Bénin", depuis le renouveau démocratique né de la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation de février 1990, n'a cessé de contribuer, à sa façon et à visage découvert, à la lutte en faveur de la moralisation de la vie publique et de la transparence dans la gestion des affaires publiques en République du Bénin. Car la corruption et la prévarication sont devenues des maux qui gangrènent l'administration publique de notre «cher et beau pays, le Bénin». Aucun secteur d'activité où interviennent les pouvoirs et les collectivités publiques n'est épargné : pots-de-vin et autres 10% institutionalisés pour l'adjudication des marchés publics et dans bien des sphères où l'État détient le monopole, rançonnement des transporteurs par des agents des forces de sécurité publique sur les axes routiers et que sais-je encore ?

CONSTAT

De hautes personnalités de ce pays ont eu, dans des interviews publiées dans nos pages, à s'inquiéter du peu de

cas que les responsables d'État faisaient de la motion par laquelle la Conférence Nationale, après avoir stigmatisé la corruption, le népotisme et la gabegie érigés en principes de gouvernement sous le règne du Parti de la

révolution populaire du Bénin (PRPB), a demandé expressément :

"que le pouvoir soit réorienté de manière à assurer une fonction de service pour le bien commun. Les déten-

teurs du pouvoir devront se sentir désormais en mission et exercer leurs responsabilités de façon compétente et dans la plus stricte transparence."

"Tout responsable impliqué dans la conduite des affaires de l'État devra prêter serment et faire preuve d'un esprit de sacrifice conforme aux exigences de redressement de notre pays"

A maintes reprises, "La Croix du Bénin" a sonné l'alarme dans des moments où des dérapages et des complaisances étaient manifestes dans ce domaine: des pots-de-vin ici en vue de l'obtention d'un marché, là des prédispositions de ministres à effectuer des ponctions sur des entreprises publiques se trouvant sous leur tutelle, ailleurs des artifices élaborés par des autorités et responsables de services publics pour se remplir les poches, pour prendre leur part du gâteau.

Pour toute réponse, le peuple s'est vu servir le Comité SOS-CORRUPTION créé par décret n°95-233

(Lire nos informations à la page 2)

L'AFRIQUE ET LES JEUX OLYMPIQUES

ENTRE COUPS D'ÉCLAT ET SCÈNES DE MÉNAGE

(Lire nos informations en pages 6 et 7)

A L'ÉCOUTE DU PAPE



LA QUESTION DE LA MORALE

Face au danger d'un relativisme qui touche la vérité et les coutumes, face au courant de sécularisation dominant, face à la diffusion de la

corruption, de l'injustice et de la violence qui ébranlent les fondements mêmes de la coexistence humaine, la question morale devient particulièrement pressante.

*L'Église, qui s'est autodéfinie « experte en humanité » (*Populorum progressio*, n° 13), accomplit sa mission au service de la cause de l'homme lorsqu'elle constate la triste perplexité de la personne humaine qui, souvent, ne sait plus qui elle est, d'où elle vient ni où elle va, en arrivant à des situations d'autodestruction progressive; lorsqu'elle dénonce au monde le mépris de la personne, la violation des droits humains fondamentaux et l'injuste distribution des biens nécessaires à une existence digne et lorsque, ce qui est encore plus grave, elle sent que l'homme dont que le salut se trouve seulement dans le Christ.*

En répondant à l'interrogation sur la vérité à propos des hommes, l'Église ne peut se soustraire à l'obligation d'enseigner à la société à aller vers le bien vérité.

*table. Elle doit donc proclamer sans hésitation les normes morales qui garantissent le chemin de la liberté authentique aux hommes, en protégeant leur dignité inviolable et en contribuant à la conservation même du tissu social et son développement ordonné et fécond. C'est pourquoi les règles morales fondamentales de la vie sociale comportent des exigences qui doivent satisfaire les pouvoirs publics et les citoyens. Il est particulièrement urgent, en ce moment particulier de l'histoire de votre pays, de rappeler l'observance des principes moraux, fondement même de la coexistence politique et sans lesquels toute la vie sociale devient progressivement compromise, menacée et destinée à disparaître (cf. *Veritatis splendor*, n° 101).*

Toutefois, pour que la vérité illumine l'intelligence et modèle la liberté des hommes et des peuples, il est avant tout nécessaire que « la splendeur de la Vérité se manifeste dans la vie de l'Église. Comme cela a été affirmé lors de la III^e Conférence

*de l'épiscopat latino-américain, « sans le témoignage d'une Église convertie, nos paroles de pasteurs seraient vaines » (*Puebla*, n° 1221). Une conversion permanente et profonde est donc nécessaire pour pouvoir, au nom et avec l'autorité de Jésus-Christ, exhorer, enseigner, corriger et reconforter un peuple qui se débat dans l'incertitude sur l'objectivité morale.*

Face à la dissociation entre foi et vie qui existe dans la société, l'Église est la première à être appelée à montrer à travers le témoignage quotidien de ses évêques, des prêtres, des religieux et des laïcs, que « la loi a aussi un contenu moral: elle est source et exigence d'un engagement cohérent de la vie; elle comporte et perfectionne l'accueil et l'observance des commandements divins ».

Rome, le 30 avril 1996,
Jean-Paul II aux Évêques des Provinces ecclésiastiques - Colombie

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE**BREF REGARD SUR LA SITUATION DES CENTRES DE SANTÉ AU BÉNIN
L'ESPOIR EST PERMIS**

Le 14 juillet de chaque année, le monde entier tourne son regard vers la France, et s'unit à elle pour commémorer sa fête nationale. Événement de joie et de gaîté qui mobilise toute l'opinion internationale. A cette même date, l'Église fête la mémoire de saint Camille de Lellis proclamé par le Pape Léon XIII en 1746, «Patron de tous les hôpitaux et protecteur céleste des malades du monde entier» et par le Pape Pie XI «Patron des infirmiers et des infirmières» en 1930.

Cet événement non moins important que le premier et fêté dans la déication nous donne aujourd'hui l'occasion de jeter un regard sur nos centres de santé et le personnel soignant.

Mais avant tout, qui est saint Camille et pourquoi l'Église le propose comme modèle pour le personnel soignant ?

Né en Italie en 1550 et après une jeunesse dissipée, il se convertit à l'âge de 25 ans pour se dévouer au service des malades. Écœuré de la manière déplorable dont certains infirmiers font leur travail, il décide d'apporter sa contribution à l'amélioration du service des malades à la hauteur de sa foi. Ainsi il conçoit et fonde une nouvelle école, l'école de la charité centrée sur le soin total de la personne: l'Ordre des serviteurs des malades appelés aussi les Frères et Pères Camiliens. Pour lui et cette société religieuse, soigner des malades n'est pas un gagne-pain, mais une œuvre de charité et de dévouement, une des belles œuvres au service de l'homme et qui vaut plus que tout l'or du monde entier.

A travers plus d'une personne du corps médical au Bénin, quel est le sort réservé aux malades des couches sociales pauvres?

REGARD SUR LA SITUATION DES CENTRES DE SANTÉ

Au Bénin et d'une manière générale, la précarité des infrastructures sanitaires est manifeste. Bien de structures d'accueil ne le sont que de nom. Le peu de centres de santé existant surtout dans nos campagnes donne matière à réflexion. L'entretien de ceux que nous avons dans nos grandes villes laisse aussi à désirer. Ainsi et autre l'existence des cliniques privées dans les grandes villes surtout et dont les services ne sont pratiquement sollicités que par les «nantis», le problème d'équipement adéquat tant en personnel, en matériel, en médicament... des centres de santé demeure préoccupant à plus d'un titre. Le pourcentage d'habitants par centre de santé en dit long.

QU'EN EST-IL DU PERSONNEL SOIGNANT ?

Suivons plutôt un patient à travers sa mésaventure en quête des soins de santé. Certaines fois, il arrive que la chaleur de l'accueil est tributaire de l'humeur du jour de l'agent rencontré. Aussi régulièrement que possible, la priorité est donnée à ses connaissances et ses «protégés». Au pire des cas, le patient compte pour peu, même dans des cas d'urgence. Ainsi, souvent médiocrement accueilli, le patient est ensuite consulté par le médecin. Absorbé bien des fois par d'autres activités, ce dernier dispose aussi souvent de très peu de temps pour s'occuper réellement du patient. Des infirmiers et autres aides-soignants n'en font pas mieux. Avec certaines sages-femmes par exemple, des futures mères subissent des humiliations: insultes, tortures morales et parfois physiques... Des agents chargés d'assurer la ration alimentaire des malades et des agents d'entretien participant, chacun à son niveau et à sa manière, à la détérioration de l'image de marque des centres de santé et du personnel soignant. Le comble est cette triste détermination de recherche de gain facile. Et pour y arriver, on n'hésite pas à piéterifier la dentisterie; le serment d'hippocrate est rangé au fin fond du placard pour ne pas dire oublié. Pèle-mêle, on rançonne des patients ou leurs parents, on provoque des avortements, on trafique les organes génitaux des femmes pourvu qu'on puisse s'acheter une mobylette, une voiture. Le paradoxe est que le même agent qui brille par son absentéisme à son lieu régulier de travail et le manque de conscience professionnelle dont il y fait preuve se montre comme zélé, consciencieux, très aimable dans la ou les cliniques privées qui l'utilisent moyennant contrepartie en espèces. Ainsi, l'argent seul compte. Le patient ne compte plus. La santé du peuple béninois ne compte plus. On n'oublie même que ce n'est pas la profession qui honore mais que c'est l'homme qui honore sa profession selon Louis Pasteur.

MAIS À QUI INCOMBE VRAIMENT LA RESPONSABILITÉ ?

La responsabilité incombe d'abord aux autorités compétentes; car malheureusement, il y a au Bénin une absence grave d'une réelle et objective politique sanitaire, et l'existence d'une direction nationale sanitaire plutôt politique que technique ne peut que marginaliser des spécialistes du corps médical... La détérioration de la situation sanitaire au Bénin relève, on s'en doute, d'une responsabilité partagée.

D'abord le personnel soignant est-il toujours conscient de sa noble mission dans la société? Ne court-il pas plutôt derrière l'argent au détriment de la santé de ses patients? L'État honore-t-il son engagement vis-à-vis de son employé? Est-il vraiment préoccupé de la santé de la population? La société facilite-t-elle le travail aussi bien à l'État qu'au personnel soignant? Participe-t-elle à l'amélioration de sa propre santé? Voilà quelques-unes des questions que le commun des mortels se pose.

QUE FAIRE DEVANT UNE TELLE SITUATION ?

En attendant des solutions conséquentes suite au débat mené récemment à l'Assemblée Nationale par les honorables députés et la détermination de Mme le Ministre de la Santé, de la Protection sociale et de la Condition féminine, invitons d'une manière générale tout le personnel de la santé publique qui privé à prendre l'exemple sur saint Camille qui s'occupe de chaque malade, comme une mère au chevet de son enfant unique malade. En accordant toute l'attention possible à chaque malade, saint Camille a rejeté de ne pas avoir cent bras pour s'occuper de cent malades à la fois, de peur qu'ils ne meurent avant son arrivée. Sa passion pour le malade l'a amené à demander un quatrième vœu à ses compagnons: celui du service des malades jusqu'au péril de leur propre vie. Pour lui et comme évoqué plus haut, le soin au (aux) malade(s) ne saurait être un gagne-pain mais une œuvre de charité. Et c'est ce que l'Église propose au personnel soignant en proclamant saint Camille, son patron. Seulement, la bonne volonté seule ne suffit pas. L'État, dans son rôle de gérant des centres de santé et d'employeur, doit garantir le minimum vital au personnel, être soucieux de sa formation permanente et de l'attention qu'il mérite. L'État doit équiper les centres de santé d'infrastructures susceptibles de leur permettre de répondre aux demandes des patients. Une réelle politique de santé doit être sincèrement définie et appliquée pour tout le pays et l'aide apportée par l'État doit être sainement gérée pour le bonheur de tous.

Au demeurant, bien que la situation soit critique, nous gardons espoir que les autorités politiques, à tous les échelons, conjugueraient leurs efforts en vue d'un changement radical dans ce secteur si sensible.

Hounso Sonagnon Yvon-Serge
Séminariste Camillien.

LA FEMME AFRICAINE ET LE DÉVELOPPEMENT

Si à Pékin, la Communauté internationale a réaffirmé de vive voix son engagement à la pleine application des droits de la femme, partie intégrante des droits de l'homme, c'est que notre siècle, plus que jamais, a perçu la nécessité de réhabiliter la femme qui n'a cessé d'impressionner dans divers domaines et plus spécialement, dans sa contribution au développement mondial. Il est donc hors de doute que c'est en conjuguant l'effort de tous les sexes que nous construirons des sociétés plus justes. Depuis longtemps, en effet, la femme a été considérée comme un simple objet de plaisir et de jouissance. L'exemple le plus frappant est celui de la polygamie qui fait de la femme une «machine à faire d'enfants». Certes, les raisons qui sous-tendent la polygamie diffèrent d'une société à une autre, mais cela n'exclut pas le sort dégradant réservé à la personne féminine. Pour y voir clair, il suffit de constater que ces sociétés qui admettent la polygamie n'ont jamais voulu mettre la femme à l'égal de l'homme. L'histoire est pleine d'exemples et le fait même que la femme ne soit pas admise au Conseil des sages en est très éloquent. Heureusement, cette mentalité s'estompe peu à peu de la surface de la terre, car elle est un handicap au développement humain. Même si de nos jours encore, on peut observer les mères» Pères de famille», les femmes obligées de vendre leur force de travail et leur sexe, et cela à cause de la misère, on peut se réjouir de l'engagement des femmes à prendre elles-mêmes leur destinée en main. Hommes, allons-nous les laisser se débrouiller seules? Non, il est de notre devoir de les encourager dans cette noble voie. L'alphabétisation et l'apprentissage d'un métier qualifié constituent les conditions favorables pour que les femmes des pays du Tiers monde s'arrachent à leur situation de pauvreté et de servitude, et deviennent de véritables acteurs de développement. Respecter la femme dans ses droits, donner l'égalité des chances autant aux femmes qu'aux hommes doivent être des «impératifs catégoriques» dans toutes nos sociétés humaines. Si l'ONU a constaté que «la pauvreté a un visage de femme» lors de la conférence de Pékin, c'est que sur 1,3 milliard de personnes vivant dans la misère, 70% sont des femmes. Cette inégalité se note également dans les instances de décisions car il suffit de jeter un regard sur leur nombre au sein des instances parlementaires, dans les professions libérales, les fonctions administratives et leur rémunération pour constater la sous-représentation politique et sociale des femmes. Alors que, l'as-sociation de la femme à la gestion des affaires temporaires ne serait que bénéfique dans le processus du développement. Aux hommes, il incombe le devoir de donner à la femme la possibilité d'apporter sa pierre à l'édification du monde. Et vous, nos chères mamans et les mamans en puissance, qui pensez que votre rôle est seulement de charmer et de plaire, désillusionnez-vous, car il est révolu, le temps des seuls beaux yeux. Notre monde et spécifiquement l'Afrique a ouvert une nouvelle ère, l'ère du développement authentique qui est la seule condition pour rêver d'un monde plus juste et plus humain.

Jules André Gondagbé
Séminaire Notre-Dame de Fatima - Parakou

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

ASPECTS DE LA PUISSANCE MILITaire DU ROYAUME D'ABOMEY DURANT LA PÉRIODE PRÉCOLONIALE

La Côte des Esclaves, un sous-ensemble du Golfe du Bénin, a été dominée avant la période coloniale par une mosaïque de formations politiques de type monarchique de taille extrêmement variable. Parmi elles, le royaume du Danhomé ayant eu pour capitale Abomey, faisait figure de puissance hégémonique dont les appétits annexionnistes ont considérablement perturbé la géopolitique de cette côte des Esclaves bien connue pour sa place au sein de la Traite Négrière.

L'élément moteur d'animation de cette maîtrise de l'espace et des hommes, c'est indiscutablement l'armée dont les coups d'éclat et les aventures épiques ont fait du royaume du Danhomé la première puissance militaire de cette côte des esclaves au XIX^e siècle.

* * *

Nous excluons de cette notice, à dessein, l'étude exhaustive de l'organisation militaire d'Abomey et de ses guerres à cause des restrictions éditoriales, pour n'aborder que la démarche explicative des causes de cette puissance militaire dominante.

L'essentiel de ces causes est de trois ordres : la fidélité à une tradition expansionniste fondée sur la force des armes ; les nécessités de ravitaillement de la traite négrière ; une armée puissante.

1 — LA FIDÉLITÉ À UNE TRADITION GUERRIÈRE DE DOMINATION ET D'EXPANSION TERRITORIALES

Au XVII^e siècle, ou peut-être même un peu plus tôt, les Alladahou, clan princier d'origine ajatado, quittent Allada pour des raisons politiques. Ils viennent s'installer à Huawé (région de Bohicon) où ils dominent les populations préexistantes en les combattant violemment. C'est dans ce contexte d'esprit conquérant que l'un des premiers souverains, Huégbaja, a édicté une série de lois et exigé de ses successeurs d'honorer la mémoire des ancêtres en faisant de l'expansion du royaume, la ligne maîtresse de leur politique ; bref, il faudrait faire reculer sans cesse les frontières du royaume par la pratique d'une politique impérialiste tenace et soutenue. L'on comprend que les augustes héritiers de Huégbaja aient fait de cette tradition d'hégémonie une sorte de morale de l'honneur. Ainsi se déplacent-ils toujours avec leur armée pour l'assister et l'encourager lors des campagnes militaires.

2 — LA TRAITE NÉGRIÈRE

Timide au départ, le ravitaillement en esclaves de la traite négrière par les rois d'Abomey n'est devenu réellement actif qu'aux XVIII^e-XIX^e siècles, où il est devenu un impératif économique régional de premier plan. Il fallait donc à tout prix trouver des esclaves et les captifs de guerre peuvent être acquis qu'à travers les campagnes militaires. Le moteur d'une telle politique est le développement de l'armée, instrument par excellence d'une chasse effrénée et impitoyable à l'homme. Ainsi naît une corrélation évidente entre l'armée et la traite négrière. Celle-ci ravitailler celle-là en armes et munitions pour la rendre efficace dans la chasse aux esclaves. Celle-là à son tour ravitailler celle-ci en «bois d'ébène» — les esclaves — de qualité, de façon si abondante et si constante que cette portion territoriale du Golfe du Bénin, en grande partie politiquement dominée par le Danhomé, a pris la dénomination tristement célèbre de Côte des Esclaves. Il y a, ainsi, une sorte de lien organique entre la traite des esclaves animée par les négriers et les souverains d'Abomey et l'armée qui était pratiquement orientée dans ses guerres vers l'acquisition des esclaves, mais aussi, bien entendu, vers le souci d'agrandir le royaume. Ce sont notamment des Yoruba et des ressortissants de l'aire culturelle ajatado qui en ont fait les frais.

3 — L'ARMÉE

Elle a été la plus puissante de la Côte des Esclaves et de son arrière-pays aux XVIII^e-XIX^e siècles. Les raisons de cette position dominante, déjà évoquée en partie dans les lignes précédentes, sont à rechercher également dans son organisation, sa structure et ses méthodes d'action.

Remarquablement équipée, mieux que tout autre armée de la région, elle dispose d'armes modernes pour l'époque et le contexte de la Côte des Esclaves. Très tôt, elle s'est initiée aux armes à feu importées d'Europe par le biais du Commerce Triangulaire. Très tôt, également, cette armée a dépassé le cadre des armes blanches telles que arcs et flèches, notamment. Gourdins, coulées et sabres ne sont sollicités que dans les combats rapprochés et ne constituent que des armes complémentaires des armes à feu.

Un bon équipement militaire ne suffit cependant pas pour faire d'une armée une redoutable machine de guerre. Son organisation, à nulle autre pareille dans la région, l'a rendue terriblement efficace. Elle fait l'objet d'un soin attentif de la part des souverains pour qui elle constitue un

joyau à entretenir, l'instrument de leur politique hégémonique au service de l'économie par le biais des esclaves qu'elle permet de fournir à la traite négrière ; un instrument aussi au service de leur gloire et de leur prestige. L'armée ne permettait pas seulement à ces souverains de briller de mille feux. Elle leur fournissait également l'occasion de rayonner sur la Côte des Esclaves et son hinterland.

En outre, cette armée était rendue efficace sur le champ de bataille par un espionnage et une série de stratagèmes qui ont atteint un niveau d'élaboration jamais égalé au sein des autres monarchies de la Côte des Esclaves et de son arrière-pays. Tout cela procède d'une parfaite connaissance du terrain, c'est-à-dire de la géographie régionale. Il n'est pas exagéré de dire, sous forme de boutade, que la géographie servait aussi à faire la guerre chez les rois du Danhomé.

Ceux-ci pratiquaient également une politique incitative qui encourageait les troupes et les galvanisait : dons de cauris — la monnaie de l'époque — d'esclaves et de femmes aux plus méritants de l'armée, à ceux qui accomplissaient des exploits et à leurs chefs. Les chansons guerrières à Abomey s'apparentent étrangement à des chansons de geste. Plus d'une ont immortalisé leur épopée.

Enfin, l'on ne peut évoquer la structure de cette armée qui a pu atteindre un effectif de plusieurs milliers de guerriers sans évoquer la place qui y tiennent les amazones dont la réputation, à l'époque, a dépassé les frontières de l'Afrique pour parvenir sur d'autres continents comme l'Europe et les Amériques. Astreintes au célibat, à un entraînement intensif extrêmement contraignant, puisqu'il faut les transformer en un redoutable instrument de destruction, remarquablement armées et disciplinées, réparties en plusieurs régiments, elles constituaient le corps d'élite par excellence au sein de cette armée.

Leur effectif a beaucoup varié durant un même règne d'un souverain, et même d'un règne à un autre, comme celle de toute l'armée d'autrefois. Cependant, elles ont pu atteindre le tiers de toute l'armée, voire légèrement plus, à certaines époques.

Leur courage, leur témérité et leurs exploits lors des campagnes militaires, sont devenus proverbiaux. L'avantage de leur place au sein de l'armée est multiple : elles sont très efficaces directement dans leurs interventions sur le champ de bataille, d'une part ; cette fougue guerrière, d'autre part, n'a pas été, indirectement, sans foucher l'orgueil malé des guerriers qui mettaient un point d'honneur à ne pas se faire ridiculiser par des exploits de femmes, dans un domaine qu'ils ont toujours considéré de façon prioritaire, voire exclusive comme étant leur « chose », leur affaire. L'amazonomie aboméen, à plus d'un titre, apparaît comme une sorte d'hymne à la gloire de la promotion de la femme dans un secteur d'activité où, traditionnellement, on ne l'attend pas. Une belle illustration d'une profonde reconversion des mentalités, du regard qu'on a sur l'habitude de projeter sur la femme.

CONCLUSION

Un certain nombre de facteurs exogènes, notamment d'ordre conjoncturel, associés à des données endogènes dues à la vision du monde du milieu dirigeant aboméen, ont été à l'origine de la création d'une puissante armée au service des ambitions hégémoniques des souverains et de l'économie d'un royaume.

La puissance de cette armée ressort à une situation complexe qui ne saurait être intelligible qu'à travers une lecture pluridimensionnelle ; bref, une lecture pluridimensionnelle.

Que Dodds et ses chefs de guerre aient rendu hommage à cette armée, n'est que justice !

A. Félix IROKO

1	2	3	4	5
A	B	C	D	E
F	G	H	I	J
K	L	M	N	O
P	Q	R	S	T
U	V	W	X	Y
Z				

HORIZON

- A. Popou
- C. Est-
- châsteté.
- E. N
- Turquie. — F. R
- Casé de nouvea
- H. Ensemble de
- Paragraphes.
- Echos. — J. Exi
- Communauta
- L. Vérités. —
- N. Inventa
- base du manio
- Adverbe de lie
- bonds. — S. Bi
- plat. — U. Me
- illes. Sur la Til
- X. Office
- herbacée d'Afr
- Z. Décapité

VERTICA

- 1. Masse
- naturelle d'une
- ultra. — 4. Sei
- 5. Elargira à l'o
- 6. Fleu
- 7. Hologrammes.
- 8. Alarms. Dég
- 9. Qui mai
- perdu. Produi
- 10. Universé.
- 11. cheminée. Pe
- 12. coups. Fleuve
- Peinture relig
- 13. Symbole inve
- 14. sers au crible
- 15. Plantées.

BON

Le beurr

Faux. L'h
aïsors que le be
contient que
100g. Les 18
non grasse, d
heure est do
En outre, c'e
contient na
quantité nota
misme de la
croissance e
ment de la va



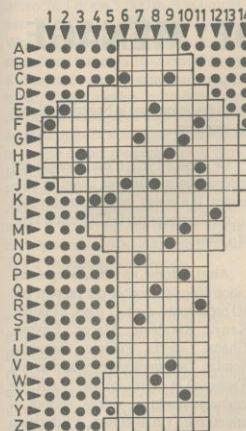
Soldat du Danhomé (Photo Repin)



Amazones-archers combattant (Photo Repin)

UN PEU DE DISTRACTION

LE BÉNIN EN MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

— A. Popote. — B. Objets non identifiés. — C. Est-Ouest. — D. Périodes de chasteté. — E. Maritime. Originaire de la Turquie. — F. Reposeur. Champion. — G. Cas de nouveau. Petit cube. Opinion. — H. Ensemble des dialectes. Matière fécale. Paragraphes. — I. Démonstratif. Poison. Echos. — J. Existera. Saint de la Manche. Communautés européennes. — K. Narrés. — L. Vérités. — M. Consulté. Champion. — N. Inventa. Aurochs. — O. Farine à base du manioc. — P. Colères. — Q. Adverb de lieu. A chaud. — R. Vagabonds. — S. Baudets. — T. Relèvera un plat. — U. Mesures du bois. — V. Lentilles. Sur la Tête. — W. Habitant. Elimé. — X. Office religieux. — Y. Plante herbacée d'Afrique du Nord et d'Espagne. — Z. Décapitées.

VERTICAMENT

— 1. Masse de pierre dure. — 2. Mort naturelle d'une personne. — 3. Suit plus- ultra. — 4. Seiche. Consomme doublée. — 5. Elargira à l'orifice. Sigle inversé. Avant midi. — 6. Fleuve du Togo. Lumières pour hologrammes. Boisson désaltérante. — 7. Alarmes. Dégringolée. S'escrute. Foyers. — 8. Qui manque de simplicité. Paradis perdu. Produit pour cuir. Protestes. Amas renversé. — 9. Note musicale. Partie de cheminée. Personne asservie. Porter des coups. Fleuve d'Afrique. — 10. Localisa. Peinture religieuse exécutée sur un panneau de bois. Cité biblique. Employerais. Symbole du fer. — 11. Consomme de seur. Symbole inversé. Souveraine russe. Passeras au crible. — 12. Rythme. Pronom. — 13. Plantées. — 14. Crochet.

(Réponse en page 10)

LE FOUILIS

Les mots se lisent horizontalement, verticalement, en diagonale, de gauche à droite, de droite à gauche, du haut en bas, de bas en haut. Une même lettre peut être commune à plusieurs mots. Ceci fait, les lettres restantes liées dans l'ordre, de gauche à droite, vous donnent la solution de l'énigme.

F I S L U M E R R E N R U O T
I H E E S L R Y U E M E O B E
T F G E A E R E E E M R B E N
O I A R M E E S U O T I A S R
M N G I B I E R E L L U T E A
A I M A N T E R E V I L A S C
R P L U E T T E R T R A N C H E
T L R I R T E P S E L I A E N
E O A E T I T E E N E R U M I
R M S M T E U G T N M A L I P
E B E A R E R I C E E M E N A
S O R C I E R E T I R E R

ENIGME "Correspondance" (8 lettres)

ÉLARGIR — ESTIMER — PRÉTÉR — CHARMER — RETIRER — TOURNER — EMULSIF — ARTÉRES — AÉRE — HAUTER — ITOSALIVE — AIMANTER — REEL — INFINI — TUILE — SCIENCE — TRANCHE — SORCIÈRE — MIMER — ARMÉES — RASER — CAME — MILITER — TABOU — LUETTE — LUIRE — GIBIER — GAGES — MOTIF — PLOMB — OBÈSES — PÉTRIR — AILES — AÉTITE — ACROULE — HEMINE — MURENE — MARIN — RAPINE — CARNET — GUEI.

(Réponse en page 10)

GRILLE À DÉCODER

Chaque case de cette grille contient un numéro, lequel correspond toujours à une même lettre? Petit à petit, vous imaginerez de nouveaux mots et identifierez de nouvelles lettres.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres décodées sont déjà inscrites dans la grille.

P	1	3	7	8	7	4	5	8	4	4	7
R	9	5	2	8	3	2	7	3			
E	3	12	3	3	8	11	5	12	3		
S	4	3	13	2	12	3	4	2	3	4	
5		7	12	5	13	3	3	7	3		
6	12		1	2	3	7	4	2	3	4	
7	3	13	4	8	12	4	3	5	2		

(Réponse en page 10)

BONNE SANTÉ...

Le beurre contient-il plus de calories que les autres corps gras ?

Faux. L'huile contient 100% de lipides, alors que le beurre, comme la margarine, n'en contient que 82%, soit 760 calories pour 100g. Les 18% restants, sont de la matière non grasse, dont 16% d'eau au maximum. Le beurre est donc moins calorique que l'huile. En outre, c'est la seule matière grasse qui contient naturellement de la vitamine A en quantité notable. Celle-ci participe au mécanisme de la vision, joue un rôle dans la croissance et l'immunité. Il contient également de la vitamine D (en quantités variables

selon les saisons) et des traces de divers minéraux et vitamines.

Le beurre fournit, sous un faible volume, de l'énergie rapidement utilisable : 25 g de beurre apportent 190 calories. Ces lipides participent à la couverture des besoins en énergie et à l'équilibre alimentaire. Enfin, le beurre est un aliment digeste : il a un temps de séjour dans l'estomac plus faible que les autres matières grasses, et il exerce une action douce sur les voies biliaires.

MF / CERIN

FACONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

N.B. : On dit aussi coup d'éclat, coup de foudre, coup de soleil, coup de théâtre, etc.

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Avec le verbe FAIRE

Le verbe faire est le verbe le plus courant de la langue française, après les auxiliaires : ÊTRE et AVOIR. Il entre dans de nombreuses locutions.

Ainsi on dit :

La faire à quelqu'un : agir de manière à le tromper : il ne faut pas nous la faire...

S'en faire : s'inquiéter.

Se faire ou s'y faire : s'habituer à quelque chose.

N'en faire jamais d'autre : être toujours maladroit, mal inspiré.

Avoir fort à faire : avoir beaucoup de difficultés, avoir des efforts à accomplir.

Bien faire et laisser dire : agir selon sa conscience, et sans se préoccuper des commentaires.

Ni fait, ni à faire : mal fait.

Il n'y a rien à faire : la chose est impossible.

Enfin cette dernière expression : C'en est fait, la chose est finie, disparue...

DES MOTS QUI SE RESSEMBLENT

Production et productivité.

La production c'est la quantité de produits.

La productivité c'est le rapport entre la production et les moyens mis en œuvre pour obtenir cette production.

Si on dit : la production a augmenté, c'est que la quantité de produits s'est accrue.

Si on dit : la productivité a augmenté, c'est qu'avec des moyens égaux, la production est plus forte ou alors, que l'on produit autant avec moins de moyens : ce qui est possible grâce à une meilleure efficacité de travail ou à des machines plus perfectionnées, etc.

POUR BIEN PARLER

L'accord complet de tous c'est l'unanimité. Il ne faut donc pas dire par exemple : "Ils ont tous approuvé le projet à l'unanimité" mais, le projet a été approuvé à l'unanimité. Ou encore : ils ont tous approuvé le projet.

JEU DE MOTS

Langue... Main... sang...

Un nom à trouver qui peut accompagner ces mots dans une expression, être de langue, de sang ou de main.

Réponse : Coup (C O U P)

Un coup de langue : maladise, railerie.

Un coup de sang : hémorragie le plus souvent cérébrale.

Un coup de main : assistance, aide passagère.

Attention, le nom carrefour désigne le lieu de rencontre de plusieurs voies de circulation.

Alors qu'un croisement c'est seulement l'intersection de deux voies de circulation.

Une nuance de sens pour bien parler !

L'AFRIQUE ET LES JEUX OLYMPIQUES ENTRE COUPS D'ÉCLAT ET SCÈNES DE MÉNAGE

Aux Jeux olympiques d'Atlanta 1996, notre pays le Bénin sera représenté par une délégation de six athlètes dont une femme. Cette délégation a reçu, le lundi 15 juillet 1996 au stade de l'amitié de Kouhounou, la visite du Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, M. Damien Zinsou Alahassa qui leur a apporté le soutien moral de l'Etat.

Après avoir enregistré les doléances de nos athlètes à savoir le suivi médical, les équipements et la restauration, le Ministre Alahassa les a assurés de sa volonté de trouver des solutions à leurs problèmes. Il leur a aussi demandé de se mettre en confiance, d'être disciplinés, d'éviter les problèmes de personne et de représenter dignement le Bénin à Atlanta, tant il est vrai qu'ils ont «une obligation de résultats». Et M. Marius Francisco, président du comité national olympique et sportif béninois (CNOB) de renchérir : vous devez «battre au moins les pays africains qui vont à Atlanta (défavorisés) dans les mêmes conditions que le Bénin et mettre généreusement votre corps à la disposition de l'effort dans le sens de l'évaluation de l'esprit de chacun, suivant l'idéal olympique».

En souhaitant de bons résultats à nos représentants béninois, rafraîchissons-nous un moment la mémoire à travers comment l'Afrique a été présente aux Jeux olympiques de 1912 à 1992 :

1912 - 1992 : UNE PARTICIPATION DE PLUS EN PLUS FORTE ET UNE SÉRIE DE BOYCOTTAGES

Au début était l'Égypte. Viennent ensuite les autres pays, progressivement. C'est ainsi que l'Afrique a fait son entrée dans l'arène olympique. A petits pas. Si les chances de la plupart de ses premiers représentants étaient aussi minces qu'une feuille de papier à cigarette, ce ne fut plus le cas après les indépendances. Parce que le sport entrait en politique. Aux yeux des dirigeants africains, les exploits des sportifs étaient, par excellence, un moyen efficace pour ces pays nouvellement indépendants de marquer leur présence dans le concert des nations. C'est ainsi que l'Afrique a commencé à prendre une place de plus en plus grande aux jeux olympiques. Surtout grâce à l'athlétisme, qui a apporté un important écot. Comme à Mexico en 1968.

Si les jeux olympiques de l'ère moderne se sont déroulés pour la première fois en 1896, à Athènes (Grèce), l'Afrique ne sera conviée au banquet olympique qu'en 1912, à Stockholm (Suède). Elle était alors représentée par la seule Égypte (si l'on tient compte des pays officiellement engagés et non des Africains ayant disputé des épreuves olympiques sous la bannière d'une puissance coloniale), reconnue par le CIO dès 1910. Jusqu'en 1948, c'est ce pays qui assurera la représentation du continent Noir aux différentes joutes olympiques.

SEULE L'ÉGYPTE, AU DÉBUT...

Stockholm 1912 n'aura cependant été qu'une participation symbolique pour le pays des Pharaons, représenté par un seul sportif, un escrimeur, étu-

couleurs de leur puissance tutrice, la France. Car, à cette époque, les colonies n'étaient que les excroissances de la métropole. Colonisation obligée. Dans ce registre, on peut citer les Algériens El Ouafi (manœuvre chez Renault) médaillé d'or au marathon des JO de 1928, et Alain Mimoun détenteur de l'argent au 10 000 m en 1948 à Londres, aux 5 000 m et aux 10 000 m à Helsinkin, et de l'or au marathon à Melboumne, en 1956. Il en est de même du Marocain El Mabrouk, qui a réussi à décrocher une médaille de bronze aux Jeux Olympiques d'Helsinki en 1952.

La participation africaine aux JO ne sera véritablement significative qu'à partir des jeux d'Helsinki de 1952. Outre l'Égypte, le Nigeria, le Kenya et la Gold Coast (actuel Ghana), reconnus par le CIO en 1951 et 1952, entrent dans la danse. Mais pas avec beaucoup de réussite, du fait de l'arrivée de l'Union soviétique sur la scène olympique; arrivée qui a contribué à élever les débats.

UN FLOT DE NOUVEAUX PAYS-PARTICIPANT PORTÉ PAR LA VAGUE DES INDÉPENDANCES

Aux jeux de Melboumne (Australie) de 1956, l'Afrique sera représentée par 6 pays : Nigeria, Kenya, Ghana, Ouganda (reconnu par le CIO en 1956), Éthiopie (reconnue en 1954) et Liberia (reconnue en 1955). Fait notable : le forfait de l'Égypte, pour protester contre les attaques militaires de la France, de la Grande-Bretagne et d'Israël, à la suite de la nationalisation du Canal de Suez par Gamal Abdel Nasser, soutenu par l'URSS. Mais la course aux médailles sera infructueuse pour les représentants africains, dont le meilleur ré-

sultat est obtenu par le Nigérian Olowu en longueur.

De 1958 à 1962, c'est la vague des indépendances dans les colonies africaines. Il s'ensuit de très nombreuses reconnaissances par le CIO, entre 1960 et 1964.

Ainsi, à Rome, en 1960, la représentation africaine double par rapport aux JO précédents, avec 12 pays : Ethiopie, Kenya, Rhodésie, Maroc, Égypte, Ghana, Liberia, Tunisie, Ouganda, Soudan, Tanganyika (devenue plus tard Tanzanie) et Sierra-Leone. L'Afrique engrange quelques succès, surtout en athlétisme. Un inconnu, l'Éthiopien Abebe Bikila, domine l'épreuve du marathon devant le Marocain Radhi. Le Sénégalais Abdou Sèye est médaillé de bronze sur 200 m, sous la bannière tricolore française. L'Afrique a également brillé dans d'autres sports, avec le Ghanéen Clément Quartey médaillé d'argent en boxe, l'Égyptien Abdel Moneim El Gandidi (3ème dans le même sport), et le lutteur égyptien Eid Ossma, médaillé d'argent.

Lors des JO de Tokyo en 1964, 23 pays africains prennent part aux joutes. Certains font leur entrée dans le concert olympique. C'est le cas de l'Algérie, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de la Libye, du Mali, de Madagascar, de la Zambie, du Congo, du Sénégal et du Tchad. L'Afrique commence à prendre de l'importance, grâce à l'athlétisme et à la boxe. Comme lors de l'édition précédente. En athlétisme, Abebe Bikila confirme sa victoire de 1960, au marathon. Au 10 000 m, le Tunisien Mohamed Gammoudi se hisse à la 2ème place. Quant au Kenyan Wilson Kiprugut, il occupe la 3ème place sur 800 m, sans compter que d'autres athlètes africains ont réussi à accéder à diverses finales. En boxe, le continent africain réussit à mettre 3 médailles de bronze dans sa besace, grâce à Blay (Ghana), Mayegy (Nigeria) et Gallia (Tunisie).

MEXICO-68

LA GRANDE PERCÉE DE L'AFRIQUE

En 1968, à Mexico, l'Afrique est représentée par 24 pays. Et ces Jeux sont, pour elle, ceux de « l'âge d'or ». Avec de nombreuses médailles récoltées. Surtout en athlétisme, où les Africains effectuent une véritable OPA sur le demi-fond et le fond : du 800 m au marathon, les athlètes africains enlèvent 11 médailles sur 18 !

Le Kenya 1.500 m et 2e décroche l'or sur 10 000. Wolde obtient marathon (1). Kiprugut du triote, Temi occupe la 3e autre Kenya en steeple de jamin Kogo Kenya, avec Asati, remportant relais 4 x 400 m revient au cou et à l'Ouganda.

Les Jeux marqués par cause de la Rhodésie, raciale. Partiellement aux Jeux, marche arrière

Sur le plan pour les résultats suivants : Juillet Mike Boi Keino 1er du 1.500 m 3.000 m pour le record Nyamani. Gammoudi olympique 5.000 m Yifor se 10.000 m Wolde a cette fois Akii Buse en pulvérisé spécialité

Les hommes réussis dans les épreuves (catégorie Waruini a été déclaré légers, Ikuor



SPORT

"ATLANTA 96"

Le Kényan Keino se classe 1er au 1.500 m et 2ème au 5.000 m. Gammoudi décroche l'or sur 5.000 m et le bronze sur 10.000 m. L'Éthiopien Mamo Wolde obtient de brillants résultats au marathon (1er) et au 10.000 m (2ème). Kiprugut du Kenya sera son compatriote, Temi domine le 10.000 m et occupe la 3ème place du 5.000 m. Un autre Kényan, Biwott, règne sur le 3.000 m steeple devant son compatriote Benjamin Kogo. Pour couronner le tout, le Kenya, avec Rudisha, Nyaman, Bon et Asati, remporte la médaille d'argent du relais 4 x 400 m. En boxe, l'argent revient au camerounais Joseph Bessala et à l'Ougandais Rwabwogo.

Les Jeux de Munich (1972) sont marqués par des incidents politiques, à cause de l'invitation adressée à la Rhodésie, adepte de la discrimination raciale. Plusieurs pays africains ayant fortement menacé de ne pas participer aux Jeux, cela amena le CIO à faire marche arrière.

Sur le plan sportif, le bilan est positif pour le Kenya et l'Éthiopie. Les résultats des Kényans sont les suivants: Julius Sang 3ème du 400 m, Mike Boit 3ème du 800 m, Kipchoge Keino 1er du 3.000 m steeple et 2ème du 1.500 m, Benjamin Jipcho 2ème au 3.000 m steeple, plus 1 place en finale pour le relais 4 x 400 m avec Asati, Nyaman, Ouko et Sang. Le Tunisien Gammoudi décroche sa 4ème médaille olympique (argente cette fois-ci, sur 5.000 m), alors que l'Éthiopien Miruts Yifter se révèle en se classant 3ème du 10.000 m. Même rang pour Mamo Wolde au marathon. La surprise est cette fois-ci venue de l'Ougandais John Akii Bua, qui remporte le 400 m haies en pulvérifiant le record du monde de la spécialité, avec 47"82.

Les boxeurs africains ont également réussi une belle moisson, avec 7 médailles (2 argent et 5 bronze). L'argent est revenu à l'Ougandais Rwabwogo (catégorie mouche) et au Kényan Waruunge (plumes); quant au bronze, il a été décroché par Mbugua (Kenya) en légers, Daboré (Niger) en superlégers, Ikuoria (Nigeria) en mi-lourds,

Amarthy (Ghana) en moyens et Murunga (Kenya) en mi-moyens.

**MONTRÉAL - 76, MOSCOU - 80
ET LOS ANGELES - 84
SOUS LE SCEAU DU
BOYCOTTAGE**

Aux Jeux de 1976, à Montréal (Canada), l'Afrique sera représentée, sans gloire, par le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Les autres pays africains avaient décidé de boycotter cette Olympiade, pour n'avoir pas obtenu l'expulsion de la Nouvelle-Zélande de ces Jeux Olympiques. Peu de temps auparavant, les rugbymen All Blacks néo-zélandais avaient en effet accompli une tournée rugbystique en Afrique du Sud, pour rencontrer les Springboks, alors que 1 mois plus tôt à peine, plus de 100 personnes avaient trouvé la mort lors des violentes émeutes de Soweto, la grande banlieue Noire de Johannesburg. Mais le CIO fait fi de la requête africaine et maintient la présence de la Nouvelle-Zélande aux JO de Montréal.

Sur la pression de l'OUA et du CCSA, 27 pays africains, à l'exception du Sénégal et de la Côte d'Ivoire décident donc de boycotter ces Jeux de Montréal. Ce qui empêchera certains athlètes africains de grande classe de connaître la consécration qu'ils méritaient. Tel le Tanzanien Filbert Bayi, recordman du monde du 1.500 m en 1974.

Tout comme pour Montréal - 76, le boycott sera au rendez-vous de l'édition suivante, celle des JO de Moscou (URSS), en 1980. Il a pour origine la décision des États-Unis de protester contre l'invasion de l'Afghanistan par l'Armée rouge. Les Américains entraînent dans leur sillage une vingtaine de pays africains. Et non des moindres. Le Kenya, la Tunisie, l'Égypte, la Côte d'Ivoire, le Maroc, pour ne citer que ceux-là, sont absents de Moscou - 80. Quel gâchis ! Si l'on sait, par exemple, que le coureur kényan Henry Rono était quadruple détenteur de records du monde en 1978 (3.000 m, 5.000 m, 10.000 m et 3.000 m steeple).

En athlétisme, le butin africain ira à l'Éthiopie, Miruts Yifter décroche l'or sur les 5.000 m et 10.000 m, alors que son compatriote Eshetu Tura obtient la médaille de bronze de 3.000 m steeple. Quant à Mohammed Kedir, il se classe 3ème du 10.000 m. Du côté des Tanzaniens, Filbert Bayi et Suleiman Nyambi occupent respectivement la 2ème place du 3.000 m steeple et du 5.000 m. En Boxe, 1 seule médaille tombe dans l'escarcelle de l'Ouganda, grâce à John Mugabi (Catégorie welters). Il faut enfin noter l'entrée victorieuse du Zimbabwe au tournoi de hockey-sur-gazon féminin, donnant ainsi à l'Afrique sa première médaille dans un sport collectif, qui plus est en or !



John Akii Bua (athlète ougandais) qui a remporté au stade olympique de Munich devant l'Américain Mann et l'Anglais Hemery.

En 1984, à Los Angeles (États-Unis), l'Afrique est fortement représentée, avec 42 délégations. Ce qui représente quasiment le double par rapport aux JO de Mexico, de Munich ou de Moscou. Dans ce contexte de Guerre froide entre les blocs de l'Est et de l'Ouest, l'Éthiopie, pays qui compte dans l'athlétisme, contrôlé par un régime communiste proche de Moscou, se solidarise avec les pays de l'Europe de l'Est dans leur décision de boycotter des Jeux. L'absence de l'Éthiopie (4 médailles aux Jeux de Moscou), se fait sentir dans les courses de fond. Ainsi, l'Afrique paie un lourd tribut au boycottage. Elle ne remporte que 12 médailles (3 d'or, 3 d'argent et 6 de bronze), contre 8 à Moscou. Pourtant, elle pouvait faire mieux... Comme toujours, les athlètes occupent le devant de la scène. En effet, grâce aux bourses, nombre d'entre eux ont eu l'opportunité de fréquenter les universités et collèges américains et de bénéficier des mêmes conditions d'entraînement, des mêmes compétences sur le plan technique que leurs concurrents.

Une formidable performance a toutefois été réalisée par la Marocaine Nawal El Moutawakil, médaillée d'or du 400 m haies en 54"61 (nouveau record olympique). Il en va de même pour le Kényan Korir, médaillé d'or du 3.000 m steeple, et le Marocain Said Aouita, médaillé d'or du 5.000 m en 13'05"60 (nouveau record olympique). Le regretté Ivoirien Gabriel Tiacoh n'est pas en reste, remportant la médaille



Ivoirien Gabriel Tiacoh

d'argent du 400 m avec 44"54, et établissant du même coup un nouveau record d'Afrique. Le Nigeria décroche le bronze en finale du relais 4 x 400 m. L'argent revient au judoka égyptien Mohamed Ali Rashwan en toutes catégories et au boxeur nigérien Peter Konyegwache... Et 5 médailles de bronze seront obtenues par des boxeurs algériens (2), kényans (1), camerounais (1) et zambiens (1). Dans les autres disciplines, les Africains font de la figure. C'est le cas en football, avec l'élimination prémature du Maroc et

du Cameroun (Champion d'Afrique en titre). Seule l'Égypte atteint les quarts de finale.

UN CONTINENT DÉSORMAIS BIEN PRÉSENT

L'histoire africaine aux Jeux olympiques est loin d'être linéaire, notamment à cause des boycottages de Montréal 1976, Moscou 1980 et Los Angeles 1984 comme nous venons de le voir. Dans un contexte marqué par les rivalités Est/Ouest, le sport n'était que «la guerre sans les coups de feu», selon la juste expression de George Orwell. Depuis les JO de Séoul 1988, l'Afrique tend cependant vers une participation massive, mais aussi qualitative, qui ne se limite plus à glaner quelques succès par-ci, par-là.

En 1988, à Séoul (Corée du Sud), le boycottage n'est plus à l'ordre du jour et l'Afrique est quasiment présente dans son ensemble, avec pas moins de 40 délégations. En effet, depuis Los Angeles-84, la stratégie du CSSA repose désormais sur une participation massive et non plus sur le boycottage. Seuls l'Éthiopie, Madagascar, les Seychelles et la Libye sont absents.

SÉOUL-88 : UNE PARTICIPATION MASSIVE

Le Kenya, malgré l'absence de 2 champions du monde, Billy Konchella (800 m) et Paul Kipkoech (10.000 m) pour raison de maladie, domine le fond et le demi-fond avec les victoires de Paul Ereng au 800 m, John Ngugi au 5 000 m, Julius Kariuki au 3.000 m steeple et Peter Rono au 1 500 m. Au marathon, les Africains laissent échapper l'or au profit de l'Italien Gelindo Bordin. Mais le Kényan Douglas Wakihuri et le Djiboutien Ahmed Saleh occupent les autres marches de ce podium. La grande surprise de ces jeux est venue du Marocain Brahim Boutayeb, qui remporte le 10.000 m, alors que son compatriote Said Aouita doit se contenter du bronze sur 800 m; pourtant, pendant trois ans, il n'avait pas connu de défaite du 1.500 m au 10.000 m...

Au 400 m haies, El Hadj Amadou Dia Bâ, avec 47"23, donne au Sénégal (sportivement indépendant) sa première médaille olympique, se classant derrière l'Américain André Phillips, mais devant le favori de l'épreuve, l'Américain Edwin Moses, double champion olympique et double champion du monde de la discipline, qui comptait 122 victoires consécutives.

La boxe a aussi été une source de satisfaction, avec l'or pour le regretté Kényan Robert Wangila (poids welters) et le bronze pour son compatriote Chris Sande (poids moyens). Pour l'Afrique, il s'agit de la première médaille d'or en boxe. Quant au football africain, il s'est particulièrement distingué avec le reten-

(Lire la suite à la page 11)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

DIOCESE DE LOKOSSA

FÊTE D'UN PASTEUR, FÊTE D'UNE EGLISE

Le diocèse de Lokossa pour les 7, 8 et 9 juin 1996 a fait peu neuve parce que le Mono est en fête. En effet, celui qui est le Père de l'Église du Christ qui est à Lokossa, Son Excellence Monseigneur Robert Sastre, né le 7 juin 1926 a, cette année, 70 ans.

Dans un élan d'amour filial, les fils et filles du Mono n'ont pas voulu que cet anniversaire se passe sous silence. Et comme l'affirme d'ailleurs si bien l'Abbé Pénoukou, la valeur d'un homme ne se mesure pas à la courbe de son âge. Il n'en demeure pas moins qu'avec l'âge, l'homme de valeur s'embrasse davantage dans les profondeurs de l'histoire. Si l'histoire de Mgr Sastre nous intéresse, n'est-ce pas autant pour la valeur de son âge que pour l'âge de sa valeur ? Et c'est pourquoi le presbytère de Lokossa, tel pour payer un tribut d'hommage, d'amitié et de gratitude filiale a organisé un triduum d'action de grâce pour chanter les merveilles de Dieu dans la vie de «Fofo Codjo», mais cela surtout comme fête de famille de Dieu. Trois symboles serviront de grille de lecture de ces jours de joie et de prières : la communion, la parole, l'art.

LA COMMUNION

Les cœurs ont battu à l'unisson, les pensées et les désirs se sont rejoints dans une intention : traduire une sympathie, dire une gratitude filiale au jubilaire. Le 7 juin



Mgr Sastre devant la chapelle-cathédrale de Lokossa.



Dans la crypte de la cathédrale peinte de main de maître par M. Kuessi Pascal Giéldhounoué, Mgr Sastre a célébré avec ses prêtres et des évêques l'Eucharistie du triduum d'action de grâce de ses 70 ans. Ici, il est, le 09 juin assis de l'abbé René-Marie Eboua CJM, 1er prêtre ordonné par lui le 30 septembre 1972.

1996, des évêques, des prêtres, des religieux et religieuses étaient à Lokossa pour manifester cette fraternité. Le 8 juin 1996, les fils et filles du diocèse ont aussi chanté et dansé leur reconnaissance. Le 9 juin 1996, des parents et amis de divers horizons ont, à Lokossa, prié, fêté et reddit leurs espérances au prélat.

Souvenir des vivants autour d'une date, l'occasion a permis à Mgr Sastre de penser à ses parents défunt et de retracer les circonstances de sa naissance : une nuit du début de juin au cours d'un de ces orages terribles qui déclenchent au bord de la mer, la foudre tomba sur trois cocotiers de la propriété familiale. Les «féticheurs» adeptes du tonnerre réclament réparation pour le sacrilège commis pour mériter les iles de la foudre. De discussion en discussion, l'incompréhension devient reine et les menaces grandissent. Le vodou doit se venger. Maman fut prise de violents maux de ventre. À la faveur de la nuit, elle fut transportée à la maternité. Elle attendait son quatrième enfant. La sage-femme lui fit prendre un vomitif et, le matin, son fils venait à la lumière de ce monde. Alors commença l'histoire d'une vie.

LA PAROLE

Elle fut proclamée comme Bonne Nouvelle dans les homélie de chacune des

messes du triduum et embrassait diverses idées-force : la reconnaissance de l'homme devant le Créateur de toute chose, l'éducation, l'esprit de créativité, la confiance en soi. Croire en l'homme pour Mgr Sastre, c'est non seulement compter sur lui et lui faire confiance, mais encore l'aider à décler et à développer par lui-même les multiples potentialités dont le Créateur a généreusement gracieux à tous les hommes de toutes races et de toutes cultures. Voilà pourquoi



Mgr Sastre remercie l'évêque d'Aného (Togo) Mgr Paul Dossavé.



Vue partielle des fidèles, amis et parents qui ont entouré l'heureux jubilaire.

aussi Mgr Sastre dénonce sans cesse et sans complaisance le colonialisme et un certain christianisme missionnaire qui ont conduit les hommes Noirs à tout recevoir, à se considérer comme des «mains tendues», des «néants d'humanité», à s'enliser dans la léthargie de la pensée, de la parole, de la spiritualité et de l'action. (cf. *Église du Monop. 11-12 n° 34*).

Dans le cadre de ses 70 ans, Mgr Sastre a également publié un recueil de douze homélie, sous le titre : *Amen Alléluia !*

L'ART

La crypte de la cathédrale de Lokossa, mise en usage.

Bâtir la cathédrale du Mono ! Elle est en train de sortir lentement de terre entre l'ancienne «chapelle-cathédrale» et la maison du peuple de Lokossa. Et depuis des années, chacun en parle à sa manière. On a souvent vu une forêt de fers à béton aux formes complexes ! A quand la fin ? Ce vœu ou inquiétude, chrétiens et non chrétiens, autorités administratives du département, foules variées souvent confinées dans la petite chapelle-cathédrale de Lokossa pendant les grandes cérémonies liturgiques, l'ont exprimé. À présent, Ce vœu commence à devenir réalité.

En effet, courant 1985, l'architecte Ahodi (un ancien jésuite) obtient de Mgr Sastre l'autorisation de faire les études architecturales de cette cathédrale. Sa détermination est de réussir la mission requise, car pour lui, le plus beau cadeau qu'il puisse faire à Dieu est bâti l'architecture de cette cathédrale et de la conduire à terme. Le 7 juin 1986, la pose de la première pierre a lieu. Début janvier 1987, l'architecte remet à l'évêque le dossier complet. Enfin, un matin du 18 janvier 1987, l'évêque ordonne le démarrage effectif des travaux. Le 7 juin 1996, la crypte est mise en usage. Une belle œuvre d'art de 1 000 places, la première du genre au Bénin. Telle est l'offrande spirituelle qu'offre Mgr Sastre au Seigneur pour ses 70 ans, à la joie de son diocèse : «Non pas à nous Seigneur, mais à ton nom la gloire».

Avec et par la grâce de Dieu, l'Église du Christ qui est au Mono a donc fait un pas en avant. Si le Mono n'a pas encore dit son dernier mot, l'Église, elle garde la conviction qu'elle ne fait qu'ouvrir une longue marche dans une terre d'espérance. Elle aura besoin de tout le dévouement, de toute l'énergie, de toute la charité des fils et filles dans la foi, mobilisés derrière le clergé autour de leur évêque pour continuer de cultiver le magnifique Iroko que doit devenir l'Église du Christ qui est à Lokossa. De onze (11) prêtres africains à l'arrivée de Mgr Sastre, cette Église en compte aujourd'hui cinquante deux (52). Elle est ainsi la première Église catholique du Bénin à ne plus avoir de prêtres missionnaires étrangers.

Que le Seigneur permette à l'heureux jubilaire d'investir davantage les jours qui lui restent à son saint-service.

Abbé Célestin AVOCAN

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

TROIS NOUVEAUX OUVRIERS DANS LA VIGNE DU SEIGNEUR QU'EST LE DIOCÈSE DE COTONOU

Le samedi 13 juillet 1996, en l'église Saint-Michel de Cotonou, Son Excellence Monseigneur Isidore de Souza, Archevêque de Cotonou, avec l'aide du Seigneur Jésus Christ notre Dieu et notre Sauveur, a choisi comme prêtres trois fils de son diocèse pour le service de l'Évangile. Il s'agit des Abbés Crépin Magloire Akakpovi de la paroisse Sainte-Cécile de Cotonou, Jean-Marie Tokpanou de la paroisse Saint-Martin de Cotonou et de Abel Henri Dognon de la Basilique Immaculée Conception de Ouidah.



De gauche à droite, les ordinans Crépin Magloire, Akakpovi, Jean-Marie Tokpanou et Abel Henri Dognon tenant en mains leurs habits sacerdotaux. C'était au cours de la procession d'entrée.

Cette ordination presbytérale a eu lieu à partir de 16 heures au cœur d'une messe concélébrée par une soixantaine de prêtres. Elle a rassemblé autour des élus du jour, parents, amis, séminaristes et une foule nombreuse de fidèles et de curieux.

Oui, je le veux, avec la grâce de Dieu.

C'est en ces termes que, devant Dieu et une portion de son peuple qui est à Cotonou, les Abbés Crépin, Jean-Marie et Abel ont confirmé à Mgr l'Archevêque de Cotonou leur intention de recevoir la charge presbytérale. Ils ont ainsi promis à S. Ex. Mgr Isidore de Souza et à ses successeurs respect et obéissance ainsi que leur totale disponibilité au service du peuple de Dieu en toute loyauté, comme pasteurs, dispensateurs des mystères de Dieu et héritiers de la Bonne Nouvelle.

ACTION DE GRÂCE ET HUMILITÉ DE TOUS LES INSTANTS

S'appuyant sur la liturgie de la parole proposée pour la circonstance, le Prélat s'est adressé à ses fils et frères ordinans en ces termes :

«Laissez-moi d'abord vous féliciter et vous dire toute ma satisfaction. Je vous félicite pour votre patience et votre persévérance durant vos longues années de préparation et surtout durant les deux longues dernières années de mise à l'épreuve. En les mettant en relation avec la première lecture de ce jour (Is. 6, 1-8), je vous

suggère d'y percevoir le charbon ardent dont l'ange a touché la bouche d'Isaïe afin qu'ainsi il soit purifié et rende conforme à la sainteté de Celui dont il allait devenir le porte-parole, le prophète. Et si cette suggestion vous agréé, il faudra tirer au moins deux conséquences bien concrètes pour votre gouverne personnelle.

«La première : l'attitude fondamentale qui devrait être la nôtre et spécialement la vôtre, c'est celle de l'action de grâce : le Seigneur fit pour moi des merveilles, Saint et son Nom. Cela vous incite à reconnaître que ce qui vous arrive n'est pas le fait de votre initiative, ni de vos propres et uniques forces, mais essentiellement le fait du bon vouloir de Dieu, comme l'atteste le récit de la vocation d'Isaïe : ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, nous dit saint Jean c'est Lui qui, le premier nous a aimés et choisis. A Lui gloire et reconnaissance ! L'abime, dit le psalmiste, appelle l'abîme ; l'abîme de l'amour de Dieu suscite en réponse l'abîme de notre totale collaboration dans un effort continu d'accueil et de don de notre personne.

«La deuxième conséquence nous conduit, pour une réponse efficace, à nous dénier totalement de nous-mêmes pour nous confier corps et âme pour toujours à Dieu et à Lui seul. A la suite d'Isaïe et de tous ceux qui ont répondu authentiquement à l'appel de Dieu, prenons conscience de notre propre indignité vis-à-vis de cette préférence de Dieu postulant une perpétuelle transformation de nous-mêmes grâce à une intimité permanente avec Celui qui peut nous rendre capables de son service et de sa mission».

Et Mgr de Souza de prodiguer quelques conseils à ces nouveaux ouvriers de la Vigne. «Une telle conscience exclut de votre part tout triomphalisme et exige de vous une humilité de tous les instants, l'immolation de votre volonté et de vos désirs pour que Lui grandisse en vous et donne efficacité à votre vie et à votre mission sacerdotale. Lui seul est Saint, Lui seul peut sanctifier par conséquent ; c'est pourquoi nous prions le Seigneur de vous arrimer fermement à Lui, cannaux désempêtrés de tout obstacle à l'écoulement du flot de sa grâce salvifique dans les hommes qu'il aime».

AVANCEZ ET JETEZ VOS FILETS

Toutefois, l'Archevêque de Cotonou avertit et encourage les ordinans : «Ce ne sera pas facile, vous le savez, et si vous l'avez oublié, l'Évangile de ce jour (Mt. 10, 26-33) vous le rappelle. Vous êtes prêtres à la manière du Christ ou plutôt c'est à son sacerdoce qu'il vous associe, c'est à sa vie qu'il vous greffe. Cela veut dire que vous connaîtrez les mêmes joies et les mêmes souffrances que Lui. Le disciple n'est pas au-dessus du maître. Souvenez-vous-en et rien ne vous étonnera plus, rien ne vous surprendra pour vous attrister, vous décourager et vous faire peur. Il a pris le devant, saivez-le ; il vous ouvre la route, avancez sans hésitation. Et pour ce faire, souvenez-vous que ses meilleurs moments de contentement sur cette terre furent les

longues nuits qu'il passait en présence de son Père, et le bien qu'il faisait, expression de l'amour de Dieu pour les hommes et surtout des petits. A la suite d'un tel Maître, l'enthousiasme, la soif des âmes, l'engagement pastoral et le dévouement à leur service ne peuvent jamais vous faire défaillir.

«Alors chers fils et frères, avancez en eau profonde et jetez vos filets. La prière et l'affection de tous ceux et de toutes celles ici présents vous accompagnent implorant pour vous la grâce de la fidélité et de la persévérance jusqu'au bout, fait-il au prix de votre vie et de votre sang».



Par ce geste d'imposition des mains, l'Archevêque de Cotonou, Mgr Isidore de Souza fait prêtres de Jésus Christ les Abbés Crépin, Jean-Marie et Abel.

munautés paroissiales ont les prêtres qu'elles se donnent.

UNE BELLE FÊTE SACERDOTALE

Rien n'a été négligé pour agrémenter cette fête sacerdotale animée par les chœurs Sainte-Cécile, Sainte-Geneviève et Hanyé de la paroisse à travers des chants aussi bien d'action de grâce que de méditation. En témoigne ce chant d'engagement plein d'enseignements exécuté et mimé en fon, après la communion, à l'émotion générale de l'assistance par la chorale Hanyé et dont le refrain s'énonce : «Awú djé ogbo kó ma nyón klón, nú nyó klón dé wé nyí à» qui, littéralement signifie : «qu'il est difficile, voire impossible de déshabiller un buffle vivant». C'est un peu comme pour souligner la grandeur, la valeur et la gravité de la charge presbytérale, et surtout pour rappeler aux jeunes élus qu'ils sont parvenus à un point de non-retour, qu'ils sont prêtres à vie avec toutes les exigences que cela comporte, qu'ils sont prêtres de Jésus Christ à jamais.

Saisissant l'opportunité de cette messe et pour les premiers pas des nouveaux élus dans le sacerdoce, l'Archevêque de Cotonou, au terme de la célébration a demandé à l'Abbé Abel Dognon de continuer le cursus d'enseignement auquel il s'adonne déjà depuis une année scolaire à Djimé, à Jean-Marie Tokpanou de rejoindre son frère aîné l'Abbé Barthélémy Vigan pour s'occuper avec ce dernier des élèves du collège Père Aupiais et à Crépin Magloire Akakpovi d'aller grossir l'équipe sacerdotale de la paroisse Saint-Jean de Cotonou comme vicaire coopérateur.

En union avec S. Ex. Mgr Isidore de Souza, remettent humblement entre les mains du Seigneur ces différents ministères pour qu'il guide les pas de ces jeunes prêtres, les assiste de son Esprit ; qu'il leur accorde la force de s'épanouir en se donnant généreusement à son saint service.

Aussi, Mgr de Souza a-t-il exhorté les fidèles, parents et amis participant à cette Eucharistie d'ordination sacerdotale, à soutenir et aider ces nouveaux élus, non seulement matérinellement et financièrement, mais également et surtout de leurs prières, de leurs encouragements et de leurs bons exemples, si tant est vrai que les com-



Les nouveaux élus avec leur Évêque Mgr Isidore de Souza.

Guy Dossou-Yovo

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

POUR UNE RÉFLEXION SUR LES SECTES

Secte ! Voilà un mot qui, aujourd'hui, ne laisse d'équivoque dans aucun esprit. A sa seule évocation, l'on comprend qu'il s'agit d'un groupe de partisans animés d'un exclusivisme sans nom, qui se cramponnent à des « certitudes » héritées d'« illuminés ». Des cercles de ce genre se multiplient de plus en plus dans le monde; on en compte, aujourd'hui, des milliers. Notre préoccupation ici est de réfléchir sur les mobiles de cette floraison avec ce qui cela implique, aujourd'hui, comme responsabilités pour les chrétiens.

POURQUOI Y A-T-IL TANT DE SECTES ?

Serait-ce parce que le sel de l'Évangile aurait perdu sa saveur chez nous que les gens s'en vont loin de l'Église? Serait-ce parce que la chaleur de la vie fraternelle aurait décliné que les gens sortent de l'Église sur la pointe des pieds? Serait-ce parce que des exemples pour confirmer les campagnes d'évangélisation auraient manqué que les gens, découragés, cherchent à intégrer les groupes sectaires? Il semble difficile de répondre par la négative, car ce sont souvent ces « déceptions » qui sont à l'origine de l'adhésion à des communautés plus ou

moins conformes aux aspirations de ceux qui ne se « retrouvent » plus dans l'Église catholique.

Toutefois, il y a encore plus qui justifie la montée vertigineuse du nombre des sectes dans le monde. Il y a le besoin de savoir, la soif de connaissance qui pousse d'aucuns, ébranlés par des mutations du monde et de l'Église, à se raccrocher à un groupe qui puisse donner réponse « précise » à leurs diverses interrogations. Les sectes philosophiques sont en ce sens très recherchées.

Malgré leurs remarquables faiblesses, notamment du point de vue doctrinal, les groupes sectaires se déculp et prospèrent en raison de l'exploitation habile qu'ils font des besoins matériels de l'homme. En effet les sectes prolifèrent surtout dans les régions où l'on compte beaucoup de chômeurs désespérés. Une large fraction de ceux-ci est prête à applaudir n'importe quelle vérité, pourvu qu'on leur promette du travail par le biais de prières spéciales, ou qu'on atténue leur faim par quelques bouchées substantielles.

De plus, le besoin de sécurité participe au succès des sectes qui recrutent des adhérents parmi ceux qui sont angoissés ou désemparés devant les vicissitudes de la vie, et cherchent, en dehors de l'Église, de nouveaux moyens efficaces de protection contre les envoltements, les sorciers, les ennemis, les échecs.

Par ailleurs, les sectes font aussi florès en jouant surtout sur le besoin tenaillant qu'il éprouve l'homme à se guérir des maladies qui l'accaborent. Tandis que les soins dans les hôpitaux sont onéreux, les prières coûtent moins cher ou ne coûtent rien du tout. Cet argument est finement utilisé pour susciter l'intérêt des foules, malgré les risques pouvant même conduire à des morts « bêtes ».

Enfin, il faut ajouter le désir tenace d'une religion ancrée dans les réalités du territoire. Le christianisme n'est peut-être pas assez adapté dans son expression à la mentalité africaine. Certains peuvent s'y sentir mal à l'aise et aspirer au syncretisme. D'où le souci des sectes d'être avant tout « africaines » sur le sol africain, afin d'augmenter le nombre de leur fidèles.

À ce point de l'analyse, l'on se rend compte aisément d'une certaine supercherie des sectes, du clientélisme sans bornes dont elles font preuve et aussi ... de l'attitude quasi passive des chrétiens.

L'état actuel des choses n'est guère heureux et requiert, du coup, que les communautés chrétiennes prennent leur responsabilités à bras-le-corps, dans le sens des conseils évangéliques, de sorte que la vie de chacun de leurs membres soit un témoignage éloquent face à l'essor des sectes. Il y a toujours de faux prophètes, mais il faut leur faire barrière par notre vie à l'image et à l'exemple du Christ. Raffermis par les mots du Maître: « Courage, j'ai vaincu le monde », menons le combat jusqu'au bout, afin que la lumière du bien dissipe les ténèbres du mal. Si les sectes périclitent, c'est un signe de vitalité de notre amour mutuel; mais si, au contraire, elles fleurissent de plus belle, c'est que notre vie de chrétien est un argument con-

tre le Christ. Il est vrai que c'est Dieu qui connaît son Église; mais c'est que, dans le fond, Dieu est un artiste sans outils. Pour façonner, il a besoin des instruments, parfois même ébréchés, que nous sommes pour parachever son œuvre.

Concrètement, comment pouvons-nous nous prêter comme instruments disponibles à l'action de Dieu? A ce propos, nous suggérons quatre manières.

La plupart des fidèles des sectes, anciens chrétiens catholiques, affirment qu'ils se sentent à l'aise dans leur nouvelle communauté où tout le monde se connaît, s'aime et se soutient. Mais nous, nous aimons nous asseoir entre membres d'une même communauté pour empêcher certains d'aller chercher ailleurs ce qui leur manque? Si cet amour fraternel n'existe encore que peu ou prou, alors cultivons-le pendant qu'il est encore temps.

Les membres des sectes soulignent aussi que chez eux la prière est plus fervente. On est en effet pris par le chant, la prière, une liturgie compréhensible, parce qu'en langue autochtone. Quanti à nous, que faisons-nous dans ce domaine? Tout le monde chante-t-il et prie-t-il dans les offices? En outre, le Concile Vatican II débordant le cadre du latin, a ouvert la liturgie à toutes les langues, et depuis peu, souffrent, dans nos églises, les vents bienfaisants de l'inculturation, pour que nous ne soyons plus étrangers au culte religieux. Ces acquis positifs nous aident-ils à mieux prier, à mieux chanter? Si tel n'est pas encore le cas, armons-nous de résolutions.

Une autre idée avancée par les sectes peut se résumer à la découverte éclatante

des richesses de la Bible. Or ce recueil des messagers divins est tout autant notre propriété. Il faut donc que nous réapprenions à connaître la Bible: en la lisant souvent, en nous la faisant expliquer par les clercs, en participant corps et âme aux messes où les homélies nous élucident l'enseignement que véhiculent les textes bibliques. Notre ignorance sur la Bible n'a plus d'excuse aujourd'hui d'autant que nous ne devons nous laisser enseigner par les sectaires qui ont mille astuces pour tronquer la Parole de Dieu.

Enfin, il n'est pas rare d'entendre dire que les sectes réservent un accueil fort fraternel aux nécessiteux, aux isolés, aux malades pour qui ils multiplient les séances de guérison plus ou moins réussies. Si nous avons failli en cette matière, il est maintenant temps qu'on revienne résolument aux vertus de la charité et de l'hospitalité préchées par l'Évangile, à l'endroit surtout des pauvres, des veillards, des malades à qui l'on doit administrer le sacrement des malades et imposer les mains, sans occulter les soins cliniques afin qu'ils s'en trouvent guéris.

Si nous agissons ainsi, nous améliorons la condition spirituelle et morale de beaucoup de personnes et raffermirons, avec le clergé, la foi des fidèles pour la plus grande gloire de Dieu.

Mais cette réflexion n'est pas close; elle attend la voûte.

Serge Soglohoun, Didier Migan
Bertrand Kokouédé
Séminaire Notre-Dame de Fatima - Parakou

« OFFRE LE PARDON ET REÇOIS LA PAIX »

À l'approche de l'an 2000, apparaissent déjà à l'horizon les signes de la volonté croissante des peuples et des nations de mettre fin aux guerres et aux conflits et de résoudre les désaccords de façon pacifique. Avec son Message pour la Journée mondiale de la Paix, le Saint-Père désire encourager tous ceux qui ont souffert ou qui souffrent encore, à cause de conflits en tout genre, à persévérer courageusement sur le chemin ardu de la paix, un chemin qui passe nécessairement par le pardon.

On ne peut pas cacher ou sous-estimer les difficultés qui jalonnent ce parcours. En opposant les individus, les communautés et les nations les unes aux autres, la guerre détruit ou amenuise tout rapport social. Il ne suffit pas que les armes se taisent pour que la coexistence harmonieuse soit rétablie. Plus encore, les plaies profondes infligées aux familles et aux peuples entiers restent ouvertes.

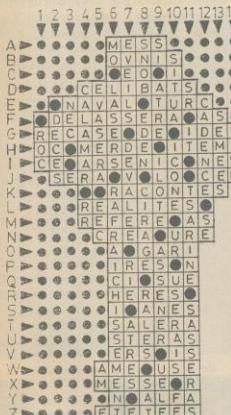
Comment vivre ensemble en paix? Comment le faire sans se pardonner? Comment se pardonner? La réponse ultime à cette question pressante se trouve seulement en Dieu, qui ne cesse jamais de pardonner. Dieu a déjà offert à tous la possibilité de se réconcilier et, à travers le Christ, de se transformer en ministres de la réconciliation (cf. 2 Co 5, 19). Le pardon naît donc du plus profond du cœur, même du plus souffrant, et il permet à quiconque de dérober le droit d'approcher l'autre, quelle que soit la nature des divisions ou des erreurs du passé. Le pardon offert et accepté permet déjà de parcourir ensemble les voies tortueuses de l'histoire jusqu'au présent, dans la perspective du repentir. Comment ne pas reconnaître que nous sommes frères et sœurs tout au long du chemin? C'est un long processus, un processus parfois douloureux, un processus qui débouche cependant sur la paix.

Sur le plan politique et social, la réconciliation ne peut faire abstraction de la vérité: un engagement plus que jamais délicat et difficile. Certes, on ne peut pas se faire devant les crimes perpétrés: les massacres d'innocents, les déportations de peuples et tant d'autres formes de violence. Par ailleurs, toute manifestation de vengeance doit être refusée car elle n'est que le prolongement insidieux de la guerre.

Aux cours de l'année 1997, première année de préparation directe du Grand Jubilé de l'An 2000, le Saint-Père demande aux chrétiens de réfléchir avec sérieux sur les exigences de leur foi par rapport au pardon et à la réconciliation. La joie qui caractérise le Jubilé naît en effet d'un cœur purifié et réconcilié qui se donne généreusement à des œuvres de paix.

Jean-Paul II choisit le thème de la Journée mondiale de la Paix 1997

REPORTE AU JEU LE BÉNIN EN MOTS CROISÉS de la page 5



REPORTE AU JEU LE FOUILIS de la page 5

SYMÉTRIE

REPORTE AU JEU GRILLE À DÉCODER de la page 5

1 = P — 2 = R — 3 = E — 4 = S
— 5 = U — 6 = M — 7 = T — 8 = I
— 9 = O — 10 = L — 11 = G —
12 = A — 13 = N — 14 = V.

L'AFRIQUE ET LES JEUX OLYMPIQUES

ENTRE COUPS D'ÉCLAT ET SCÈNES DE MÉNAGE

(Suite de la page 7)

tissant exploit du Mighty Zambia (quart de finaliste) qui, en match de poule, a humilié (4-0) la célèbre Squadra Azzura (Italie) de Tacconi, De Agostini, Camevale, Virdis, etc.

BARCELONE-92 : LE GRAND RETOUR DE L'AFRIQUE DU SUD

Le football africain ne sera consacré qu'aux JO de 1992, à Barcelone, avec la 3ème place du Black Star du Ghana (médaille de bronze). Toutefois, les Jeux de Barcelone sont surtout marqués par le retour de l'Afrique du Sud sur la scène olympique. Entre 1908 et 1952, l'Afrique du Sud avait connu 15 champions olympiques : 6 en boxe, 5 en athlétisme, 2 en tennis, 1 en aviron et 1 en natation. La dernière apparition des athlètes sud-africains remonte aux JO de 1960. En 1970, l'Afrique obtient leur exclusion. Mais la légalisation de l'ANC, en janvier 1990, la libération de son leader historique Nelson Mandela le 11 février de la même année et l'annonce par le président De Klerk d'une suppression imminente de l'apartheid, profitent à l'Afrique du Sud, qui sera réintégrée dans la famille olympique à Barcelone, en 1992.

Sans les coureurs du Kenya, du Nigeria, du Maroc, de l'Algérie et de l'Éthiopie, l'Afrique aurait été totalement absente de ces Jeux. Son bilan est de 23 médailles, dont 5 d'or, 11 d'argent et 7 de bronze..

Au 10 000 m féminin, l'Afrique réalise un magnifique et symbolique doublé avec l'Éthiopienne Deraratu Tulu (1ère) suivie de la Sud-Africaine Elana Meyer. Celles-ci, avec l'Algérienne Hassiba Boulmerka, médaillée d'or du 1 500 m, imitent ainsi la Marocaine Nawal El Moutawakil, première femme africaine à monter sur un podium olympique, à Los Angeles en 1984.

Le Kenya truste le 3 000 m steeple avec un triplé historique (Birir, Sang et Mutwol). Les Africains réussissent un autre triplé au 10 000 m (Skah, Chelimo, Abebe) et un double (kenyan) au 800 m (Tanui, Kiprotich). Aux 1 500 m et 5 000 m, 2 Africains sont en argent : le Marocain El Basir et le Kenyan Bitot.

En sprint, le Namibien Frankie Fredericks remporte 2 médailles d'argent aux 100 m et 200 m ; il est le premier Africain à descendre sous les 10' au 100 m. Dans le relais 4 x 400 m masculin, le Nigeria s'offre la médaille d'argent (Kayode, Imoh, Adeniken,



MÉDAILLES : LE KÉNYA, LARGEMENT EN TÊTE DU PALMARÈS

Les pays africains, si on ne prend pas en compte l'Afrique du Sud des années d'apartheid, totalisent 115 médailles, qui se répartissent de la manière suivante : 33 or, 41 argent et 41 bronze. Jusqu'en 1992, 19 pays du continent ont connu au moins 1 fois l'honneur d'un podium olympique. La plupart des médailles ont été remportées en athlétisme, suivies les tirs olympiques (26 l'ont été dans la première discipline olympique, 5 en haltérophilie, 1 en lutte et 1 en boxe).

En Afrique, le Kenya est le champion toutes catégories : il totalise 37 médailles, soit près du tiers des podiums, et détient à lui seul 13 titres (dont 12 en athlétisme et le seul titre décroché en boxe par l'Afrique, en 1988 à Séoul, par Robert Wangila, décédé il y a 2 ans). La plus belle période kenyane a été justement en Corée du Sud, où ce pays de l'Afrique de l'Est enleva 5 titres olympiques.

En seconde position au palmarès des médailles, on trouve l'Égypte avec 18 médailles (6 dans chaque couleur de métal). Le meilleur du palmarès égyptien a été établi entre 1928 et 1948, période pendant laquelle le pays des Pharaons a remporté ses titres olympiques (5 en haltérophilie et 1 en lutte gréco-romaine). L'Éthiopie, qui vient après l'Égypte avec le même nombre de titres (6), mais un total de 13 médailles seulement, aurait pu avoir un meilleur palmarès s'il n'avait été le pays africain « détenteur » du plus grand nombre de boycottages (Montréal 1976, Los Angeles 1984 et Séoul 1988).

Le Maroc, qui occupe le 4ème rang (4 titres olympiques et 9 médailles), présente la particularité d'avoir gagné la presque totalité de ses médailles récemment, entre Los Angeles 1984 et Barcelone 1992.

Ezinwa) avec 37'98, derrière une formidable équipe américaine composée de Marsh, Burrel, Mitchell et Lewis, qui pulvérise le record du monde avec 37'40. Enfin, dans le relais 4 x 400 m féminin, le Nigeria avec Béatrice Utondon, Faith Idehen, Christy Oparah Thompson et Mary Onyali monte sur la 3ème marche du podium.

Quant aux boxeurs africains, ils ont marché sur les traces de leurs illustres prédecesseurs, avec des médailles d'argent pour les Nigérians Izourite (lourds) et Igbineghu (super-lourds) ;

des médailles de bronze pour le Marocain Achik et l'Algérien Soltani, tous 2 dans la catégorie poids coq.

La grande déception africaine, aux JO de Barcelone, est venue de l'Algérien Nourredine Morceli. Handicapé par la maladie, il s'est contenté de la 7ème place du 1 500 m, ce qui était loin de la performance qu'il avait réalisée au Championnat du monde de 1991, à Tokyo, où il avait remporté une brillante victoire.

« La Croix du Bénin » / MFI - Alex Sall

El Hadj Amadou Dia Bâ, médaillé d'argent sur 400 m haies à Séoul ; du boxeur nigérien Issaka Daboré. Ce dernier est le moins connu de ces médaillés. Dans sa catégorie des welters, Daboré, qui a décroché sa médaille de bronze à Munich en 1972, a pourtant connu une longue carrière, qui a duré de 1960 à 1973 ; c'est à l'âge de 32 ans qu'il est monté sur le podium olympique.

A.S.

* L'Afrique du Sud blanche a participé, dès 1908, aux jeux olympiques, et a été régulièrement aux rendez-vous olympiques, jusqu'en 1960. Puis, du fait du vaste mouvement de protestation des pays africains, elle ne sera plus invitée. De 1908 à 1960, l'ancien pays de l'apartheid avait enlevé 54 médailles, dont 15 titres olympiques (6 en boxe, 5 en athlétisme, 2 en tennis, 1 en aviron et 1 en natation). Quant à l'Afrique du Sud post-apartheid, qui a inauguré sa participation avec les JO de Barcelone, elle ne compte encore que 2 podiums olympiques : 2 médailles d'argent en tennis (double messieurs) et en athlétisme avec Elana Meyer (10 000 m dames).

115 MÉDAILLES POUR 19 PAYS

PAYS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
Kenya	13	13	11	37
Égypte	6	6	6	18
Éthiopie	6	1	6	13
Maroc	4	2	3	9
Ouganda	1	3	1	5
Tunisie	1	2	2	5
Algérie	1	-	3	4
Zimbabwe	1	-	-	1
Nigéria	-	4	2	6
Tanzanie	-	2	-	2
Afriq. Sud (post-apartheid)	-	2	-	2
Namibie	-	2	-	2
Ghana	-	1	3	4
Cameroun	-	1	1	2
Côte d'Ivoire	-	1	-	1
Sénégal	-	1	-	1
Niger	-	-	1	1
Djibouti	-	-	1	1
Zambie	-	-	1	1
TOTAL	33	41	41	115

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

DROGUE
L'AFRIQUE SOUS L'EMPIRE
DE LA « BLANCHE »

Phénomène marginal il y a encore quelques années, la consommation de drogue se généralise, se banalise, même, en Afrique subsaharienne. Les drogues les plus consommées restent l'alcool et le cannabis. Mais peu à peu, elles cèdent la place aux drogues dites «dures»: amphétamines, tranquillisants, cocaïne et héroïne...

Les Africains, accros des drogues dures? Selon une étude menée en 1995 par l'Institut de formation et de lutte contre les drogues chez des toxicomanes de quatre pays d'Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Bénin et Madagascar), les drogues dites «douces» comme le cannabis (consommé par 67% des usagers) cèdent peu à peu la place aux drogues dures : solvants, médicaments psychotropes (amphétamines, tranquillisants, barbituriques), mais aussi et surtout héroïne (8,7%) et cocaïne (3%). Des statistiques qui masquent bien des disparités: car au Bénin et en Côte d'Ivoire, la «blanche» (cocaïne et héroïne) se taille respectivement 33,4% et 19% du «marché».

Longtemps, on a pourtant cru que les drogues épargnaient le continent. De fait, jusqu'en 1985, héroïne et cocaïne étaient pratiquement inconnues en Afrique, exception faite du Nigeria. Selon Maria Luisa Ceson, auteur d'un article très documenté (*Les routes des drogues : explorations en Afrique subsaharienne, Revue Tiers monde, 1992*), c'est à la fin des années 80 que le grand tourment a eu lieu.

Peu à peu, explique cette universitaire, on a glissé de l'usage de produits traditionnels comme le cannabis dans un cadre thérapeutique ou rituel (rites vaudous au Bénin, par exemple) à la consommation massive de produits industriels. Dans la ligne de mire, les drogues du pauvre comme les médicaments psychotropes : ces pilules «magiques», coupées d'aspirine ou d'antibiotiques, font des ravages chez les étudiants et les paysans qui les utilisent pour se donner un coup de fouet. Autres drogues bon marché : les solvants (colle, essence, éther, vernis à ongles, gaz propulseurs d'aérosols et autres vapeurs), dont l'usage se répand à toute vitesse chez les enfants des rues.

Phénomène encore plus préoccupant : l'inruption de l'héroïne, de la cocaïne et de sa terrible petite sœur, le crack, sur les marchés africains. Entre 1987 et 1991, l'épidémie, partie du Nigeria, a gagné le Burkina Faso (héroïne), la Côte d'Ivoire (héroïne et co-

caine) et le Tchad (héroïne), puis s'est étendue à toute la région. Jusqu'alors limitée aux expatriés, aux commerçants libanais et aux enfants des classes moyennes et supérieures, la consommation de drogues dures touche désormais aussi bien les nantis que les classes plus modestes. Une «démocratisation» dont on se serait bien passé.

LE TOURISME DE LA DROGUE

Explosion du chômage, urbanisation rapide, émiettement de la structure familiale, déscolarisation : tel est le terreau qui a favorisé l'explosion de la drogue en Afrique. Ce n'est pas un hasard si les toxicomanes sont presque toujours des jeunes : l'âge moyen des usagers est de 30 ans et le premier contact avec la drogue se situe majoritairement avant 20 ans, voire avant. Scénario-type : on démarre à l'alcool, au tabac, au cannabis, puis on bascule vers les drogues dures, amphétamines, solvants, héroïne et cocaïne, voire crack, dont la consommation a été grandement facilitée par l'explosion de l'offre. Celle-ci est devenue colossale dès la fin des années 80 : arrivée de médicaments psychotropes en provenance d'Europe et d'Inde, de cocaïne sud-américaine, d'héroïne asiatique... L'ouverture des échanges commerciaux et l'intensification des flux de personnes entre l'Amérique latine et l'Afrique ont précipité les choses. Pour preuve, l'arrivée massive, en 1986-1987, de cocaïne sur les marchés africains, dans la foulée de l'ouverture de la liaison aérienne Rio de Janeiro-Abidjan. Autre catalyseur : le tourisme de la drogue. Car plus en plus de touristes étrangers viennent en Afrique pour y faire leur «marché». Et, ce faisant, partagent leur consommation avec des amis locaux et des prostituées...

Que faire pour endiguer le «spécial blanc»? Bien sûr, du côté des États africains, la résistance s'organise. Mais jusqu'à présent, on a beaucoup plus manié le bâton de la répression que la «carotte» de la prise en charge des toxicomanes. Manque d'infrastructures, de personnel compétent... tel est le dilemme dans lequel se débattent les médecins du continent. Un chiffre : à 20 ans, pratiquement un drogué sur deux a eu maille à partir avec la gendarmerie ou la prison. Combiné, en revanche, ont été soignés dans des structures d'accueil spécialisées?

Elisabeth Lequeret (MFI)

CRISE DE LA « VACHE FOLLE » :
LES EUROPÉENS SAISIS PAR LE DOUTE

Le steak de bœuf ne fait plus recette. L'Europe politique dérappe. La crise de la «vache folle» suscite le doute dans l'esprit des opinions publiques. La consommation de bœuf a chuté d'un tiers depuis qu'ont été révélées les similitudes entre l'épidémie bovine et la maladie humaine, dite de Creutzfeld-Jacob, affection neurologique incurable et foudroyante. La crainte de la contagion est décuplée par les informations chaque jour plus ahurissantes sur les manipulations auxquelles se livrent les exploitants, les éleveurs et les industriels de l'agro-alimentaire. Mais le doute ébranle également les fondations politiques de l'Europe, jugée incapable d'avoir prévu la crise, impuissante face aux lobbies et à l'égoïsme des gouvernements nationaux.

La «vache folle» a fait valser l'Europe. Les prions responsables de la maladie ont fait monter la fièvre, de Londres à Paris, en passant par Bonn et Bruxelles. La viande, les abats et les farines contaminés ont porté un coup terrible au moral des consommateurs et au crédit des eurocrates. Sanitaire, économique, diplomatique, psychologique, la crise de la «vache folle» a mis à nu les failles de l'organisation européenne et les conflits d'intérêts entre les pays membres de l'Union. Lorsque le 20 mars 1996, le ministre britannique de la Santé évoque l'hypothèse d'une transmission à l'homme de la maladie qui ravage les troupeaux bovins du Royaume-Uni, il déclenche un psychodrame à rebondissements. Au-delà de l'inquiétude naturellement perceptible chez les amateurs de viande, c'est tout le système de producteur et d'élevage qui est très vite montré du doigt. Médisés, les consommateurs du continent découvrent, en effet, que l'on nourrit les bestiaux avec des farines carnées concoctées à partir de vaches malades. Des bovins — mais aussi des porcs et des volailles — auxquels on fait ingurgiter des aliments suspects, contre-nature : c'est l'un des volets du premier scandale agro-alimentaire de cette fin de siècle. Où l'on mesure les ravages de la course à la productivité; où l'on s'alarme d'un libéralisme exacerbé sans règles ni contrôles. Contre toutes les lois naturelles, les apprentis-sorciers de l'agriculture moderne ont jonglé avec la chaîne alimentaire et détruit la confiance des consommateurs. L'affaire de la «vache folle» débouche sur la mise en cause de la «bouffe-folle». Désormais, tout ce qui échoue dans les assiettes européennes est entaché de suspicion. La course aux rendements, les manipulations de laboratoires, la concentration de la production agro-alimentaire dans quelques régions, et aux mains de quelques trusts multinationaux, ont suscité les excès les plus

dangereux et, en retour, la méfiance la plus légitime.

L'EUROPE : UN NAIN
POLITIQUE

Dans le même temps, cette calamité qui s'est abattue sur une Europe déjà fragile n'a fait que souligner les dangers d'un marché sans garde-fous. Avec la «vache-folle», ce sont l'individualisme des pays européens, la dictature d'un commerce débridé et l'impuissance des organismes de régulation et de contrôle qui ont éclaté au grand jour. Ainsi, apprend-on que le Royaume-Uni a continué à exporter les farines animales potentiellement contaminées entre 1989 et 1991, alors qu'elles étaient interdites en Grande-Bretagne. Ainsi, est-il précisé que Londres a proscrit l'utilisation des abats dans la confection des petits pots pour bébés en juin 89, alors que l'Europe ne prendra cette mesure qu'un an après. L'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine a commencé à prendre de l'ampleur outre-Manche dès le milieu des années 80. Mais en France, les importations de viande bovine britannique ont doublé entre 1986 et 1995. Pourtant, dès 1988, certaines études scientifiques affirmaient que tout risque de contamination humaine ne pouvait être exclu.

Accusée numéro un : la Commission européenne, l'organe exécutif de l'Union. Pendant toutes ces années, celle-ci aurait tergiversé. Les euro-sceptiques l'accusent même d'avoir scientifiquement sous-estimé l'ampleur de l'épidémie afin de ne pas entraver la mise en place du grand marché unique, fondé sur l'abolition des frontières commerciales, l'ouverture à la concurrence et un libéralisme sans contraintes. Administration tatillonne et papassière, souvent dénoncée pour ingérence dans les affaires subalternes des États, la Commission européenne aurait donc péché par abandon de pouvoir.

Procès injuste, rétorquent les technocrates de Bruxelles qui désignent les responsables : les gouvernements incapables de mettre un mouchoir sur leurs égoïsmes nationaux. La polémique au sujet de l'embargo sur la viande britannique a en effet illustré, pendant des mois, l'immaturité politique de l'Europe. Pris en otage par son opinion publique, par la presse populaire et par l'aile droite du Parti conservateur, le premier ministre anglais, John Major, joué le blocage des institutions européennes. Dénouée au sommet de Florence fin juin, la crise a mis en lumière l'impassé institutionnelle dans laquelle s'est enfermée la construction européenne. Ni fédéralisme, ni coopération entre États, l'Europe n'est-elle pas apparue, sous la loupe de la «vache folle», comme un nain politique?

Jérôme Dorville